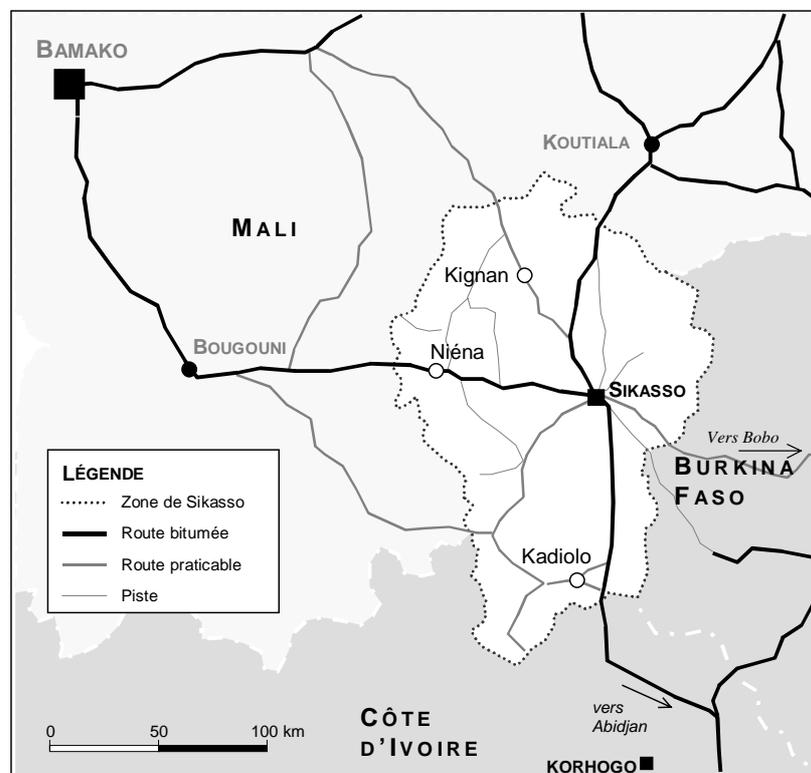




PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL
« Module Afrique de l'Ouest et Centrale »

PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL DE SIKASSO



Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali
Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France au Mali

Convention particulière n°20010003

P. D. E. L.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL DE SIKASSO

«Le développement économique local, c'est d'abord l'effort de la population elle-même ; il faut s'aider soi-même avant de demander de l'aide ; notre développement est d'abord entre nos mains. Le conseil municipal appuiera activement ce grand projet »¹

« Nous avons une belle occasion de construction d'un projet de développement :
Sikasso ville propre, ville épanouie, ville modèle »²

L'instruction de ce Plan de Développement Local de Sikasso a été appuyée par le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), en collaboration avec le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Ce dossier a bénéficié d'un contrat d'étude du Programme d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM) sur financement du Service de coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Mali.

Janvier 2002

¹ Mamadou Tangara, Maire de Sikasso, allocution de clôture de la réunion de programmation ECOLOC Sikasso, 8-9 février 2001.

² Boureima Ouattara, Président de l'assemblée régionale de Sikasso, réunion de programmation ECOLOC Sikasso, 8-9 février 2001.

Table des matières

I. INTRODUCTION ET DÉFINITION DU PDEL	5
II. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	6
III. AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. 8	
3.1. LE SECTEUR INFORMEL.....	8
3.2. LE SECTEUR AGRO-PASTORAL.....	9
3.3. L'ÉLECTRICITÉ ET LA SÉCURITÉ	10
3.4. UNE «ALLIANCE SIKASSO-KORHOGO-BOBO DIOULASSO »	10
3.5. UNE NOUVELLE STRATÉGIE BUDGÉTAIRE ET D'ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE.....	11
3.5.1. <i>Objectifs budgétaires et de financement</i>	11
3.5.2. <i>Restauration du dialogue et de la confiance</i>	12
3.6. UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE AMÉLIORÉE.....	13
3.6.1. <i>Création au sein de la mairie d'une fonction permanente de dialogue et d'information pour le développement économique de Sikasso</i>	13
3.6.2. <i>Le Forum du développement local</i>	14
IV. PREMIER PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DU PDEL.....	15
4.1. RÉSUMÉ DES PROJETS	15
4.1.1. <i>Projets de Financement du développement</i>	15
4.1.2. <i>Projets d'Infrastructures</i>	16
4.1.3. <i>Projets Agro-sylvo-pastoraux</i>	17
4.1.4. <i>Projets artisanal et touristique</i>	19
4.2. ANIMATION DU PROCESSUS PAR LA MAIRIE DE SIKASSO	20
ORGANIGRAMME PROPOSÉ MAIRIE SIKASSO.....	23
BUDGET : ANIMATION DU PROCESSUS PAR LA MAIRIE	24
BUDGET DU PROGRAMME DE PROJETS	26
ANNEXE 1 : COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE PROGRAMMATION	27
ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DES TRAVAUX DES GROUPES DE CONCERTATION	37

Résumé

Le Plan de Développement Local de Sikasso met l'accent sur une vision de la ville et de son hinterland sur une vingtaine d'années ; vision qui se fonde dans le double atout de la richesse agricole de son hinterland et de la vitalité commerciale de la ville dans un contexte sous régional de plus en plus concurrentiel. Cette vision est axée autour de deux préoccupations essentielles pour l'économie locale. D'une part, le renforcement des fonctions de la ville de Sikasso au service des produits agricoles de son hinterland et ce au cœur d'une région à fort potentiel agro-pastoral. En effet, Sikasso est avant tout un lieu de marché et de collecte de produits de la terre et un important point de vente à l'extérieur de céréales, tubercules, fruits et légumes et autres denrées agricoles de la zone, peu transformées. D'autre part, défendre la place de Sikasso dans le triangle commercial ouest-africain et renforcer sa position stratégique qui la place au centre de l'axe de transport régional reliant Bamako et Ouagadougou à Abidjan.

Pour parvenir à cette vision, les acteurs locaux de la ville et de son hinterland ont proposé des actions spécifiques résumées dans les lignes suivantes :

* Financement du développement : Pour avoir les moyens de ses ambitions, la municipalité doit renforcer ses ressources financières. La stratégie adoptée sera la privatisation de la gestion des infrastructures marchandes de la ville ; marchés et auto-gares. Une contribution du stock de capital privé est aussi à l'étude.

* Infrastructure de Développement : Pour renforcer les capacités de service de la ville à l'hinterland, les acteurs locaux préconisent la mise en œuvre d'infrastructure de développement au service du secteur agro-sylvo-pastoral. C'est le cas par exemple de l'électrification de la ville qui handicape fortement les initiatives de transformation ou de stockage des produits agricoles.

* Développement du secteur agro-sylvo pastoral : Les acteurs locaux préconisent la mise en place d'une véritable politique de création d'unités de transformation, de stockage et de conservation des produits du cru. Ce développement passe aussi par le renforcement et l'entretien du réseau de pistes rurales qui relie la ville aux nombreux bourgs ruraux situés dans son hinterland.

* Secteur informel : L'objectif est de réconcilier le secteur informel avec les autres composantes de l'activité économique. Sikasso doit mettre en avant de ses priorités l'amélioration du cadre d'évolution de ce secteur car il en a compris et évalué toutes les implications du développement.

Toutes ces actions sont menées dans le cadre d'une gouvernance économique améliorée avec la mise en place d'une fonction de médiation et d'une autre fonction de promotion du développement local. Un programme de première génération de mise en oeuvre du PDEL est défini. Ce programme est constitué de 5 projets concrets faisant état d'un financement des bénéficiaires, de l'engagement de ces derniers à payer les taxes à la mairie, d'engagements de la mairie (terrain, co-financement), et, bien entendu, d'un financement extérieur à rechercher : la construction d'un terminal container, la réalisation d'une infrastructure de stockage et de conservation des produits de la terre, le développement de la culture bio, la construction d'une minoterie pour la transformation du maïs et autres céréales sèches, le schéma d'aménagement du territoire et d'occupation des sols des 28 villages rattachés à la commune urbaine, la construction d'un Village artisanal et touristique.

I. Introduction et définition du PDEL

Sikasso, troisième ville du Mali après Bamako et Ségou, constitue l'un des sommets du "triangle de prospérité" Sikasso-Bamako-Mopti, qui rassemble 5,8 millions d'habitants, soit 58% de la population du pays, sur quelque 100 000 km², les 8% les plus favorisés du territoire national. Outre ses fonctions administratives, Sikasso est le marché central d'une zone agricole dynamique, la porte du Mali sur le golfe du Bénin et le lieu de passage majeur de ses échanges avec la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Suite à une étude d'évaluation de l'économie locale menée en 1998, des réunions publiques de restitution et de programmation ont été tenues. La commune a ensuite appuyé un processus de consultation avec les représentants des opérateurs locaux, publics et privés, dans le but de définir un Plan de développement économique local (PDEL) dont les orientations, les objectifs et les premières actions de mise en œuvre sont résumées dans le présent document.

Le PDEL a pour but de d'orienter l'action de la ville, en relation avec sa zone d'influence, dans le domaine crucial de la promotion du développement économique local.

L'objectif du PDEL est d'abord de traduire un consensus aussi large que possible sur des orientations stratégiques débattues sur la base d'une analyse objective de la situation actuelle et des perspectives de l'économie locale. Il est également d'obtenir un consensus sur le fait que la mairie de Sikasso doit être dotée d'une capacité accrue de dialogue avec les acteurs économiques porteurs de projets afin de mieux jouer son rôle de facilitateur du développement économique local (en termes de construction et d'entretien d'infrastructures, de fiscalité, de cession de terrain, de participation des entrepreneurs locaux aux chantiers financés par elle ou en son nom par les bailleurs de fonds, etc.).

Au-delà de ces orientations, le PDEL définit un certain nombre de chantiers concrets dont le nombre et la nature spécifique peuvent et doivent évoluer au cours du temps en fonction de l'évolution du dialogue et de priorités sur lesquelles une municipalité se sera fait élire.

Il est enfin important de préciser que le PDEL, même approuvé par l'équipe municipale, il ne définit pas la totalité de la politique de cette équipe ; politique qui aborde beaucoup d'autres domaines que le domaine de l'économie locale.

II. Démarche d'élaboration du Plan de Développement Local

Le lancement de la seconde phase de l'étude ECOLOC de Sikasso a été axée autour de l'atelier de programmation. En effet, Sikasso a déjà tenu sa restitution en décembre 1999, restitution organisée par groupe d'acteurs à savoir les services déconcentrés de l'État, les opérateurs économiques et les chefs de quartier, les chefs de village et les élus municipaux.

L'atelier de programmation s'est tenu sur une journée et demie et a regroupé une quarantaine de personnes. Les participants venaient de la municipalité de Ségou (10), des services centraux et déconcentrés de l'Etat (10), des municipalités du cercle, conseil de cercle et assemblée régionale (3), opérateurs économiques et organisations socioprofessionnelles (10), représentants de chefs de quartiers et de villages (7).

Sikasso est aussi une ville principalement informelle. Le secteur moderne ne représente que 2 000 actifs contre 30 000 actifs pour le secteur informel. Ces deux secteurs produisent pourtant à peu près la même richesse. La zone rurale de Sikasso développe des activités agricoles qui ne sont pas aussi dominées par le coton qu'on pourrait le croire. L'agriculture est diversifiée ; horticulture, production de pommes de terre, de céréales, chacune, au moins aussi importantes que le coton. Mais les producteurs se plaignent des énormes pertes de production : 50% de la production des mangues de Sikasso ne sont pas vendus. Le bétail n'est commercialisé que dans l'urgence, ce qui fait qu'on arrive pas à en tirer un bon prix. L'activité économique de la ville est fondée sur le profit qu'elle tire des activités agricoles. Mais ce profit est seulement celui du commerce. Il y a peu ou pas de transformation, pas de valorisation.

Quelle sera la situation dans une génération ? La ville aura sans doute 250 000 habitants ; le marché pour les produits agricoles sera plus de deux fois plus grand. La croissance urbaine est une chance pour Sikasso. L'urbanisation diminue la pression sur les terres rurales. Et plus la population urbaine s'agrandit, plus il y a d'activités dans la ville pour construire, habiller les gens, etc.

Tout cela suppose que la puissance publique locale puisse agir. En 1996, la mairie n'avait récolté que 120 millions de CFA, soit 1300 CFA/hab. Cela ne représente que 0.3% de la richesse produite...alors que le seul entretien du patrimoine communal (dont la valeur est de 12 milliards) nécessitait 400 millions en 96.

D'autre part, le Kéné Dougou est au cœur de l'intégration régionale. Sikasso doit s'allier avec Bobo et Korhogo. Sikasso doit avoir des ambitions de partenariat et de compétition avec ces deux villes.

Les débats ont ensuite porté sur la contribution du secteur agricole au développement local, notamment les productions autres que le coton à savoir les céréales, les mangues, les pommes de terre, etc. Quelles sont les filières de commercialisation et quels sont les goulots d'étranglement ? Les participants ont très vite mis l'accent sur le mauvais environnement infrastructurel, particulièrement l'électricité qui continue à être un problème. Les participants ont ensuite mis l'accent sur les différentes contraintes réglementaires et « discriminatoires » que rencontrent les opérateurs économiques locaux.

Puis les participants de l'atelier de programmation mettent en place plusieurs groupes de travail sur des thèmes jugés cruciaux pour le développement local de Sikasso et préconisent l'installation d'une cellule de programmation pour faire le lien entre tous ces groupes :

- Développement des infrastructures,
- Développement du secteur agro-sylvo-pastoral,
- Développement du secteur informel,
- Financement du Développement Local,
- Sécurité des biens et des personnes,
- Dimension sous-régionale Sikasso-Bobo-Korhogo.

Le travail des groupes s'est alors organisé en deux temps ; un premier temps d'analyse des contraintes et de formulation de vœux, et un second temps de réflexion pour l'action. Il s'agit dans ce second temps d'élaborer des projets concrets de relance.

Les groupes ont ainsi fonctionné jusqu'à la mise en place de la cellule de programmation. Créée en mai par arrêté municipal, la cellule de programmation est présidée par le maire et composée de représentants des dialogues et de personnes ressources. A partir de cette période, les groupes se sont réunis une fois par semaine pour discuter des projets des différents groupes.

Au cours de chaque réunion de la cellule de programmation, les membres font le point de l'avancement des travaux de groupes et identifient les ponts entre ces différents travaux de groupes. La cellule de programmation a ensuite régulièrement rendu compte au maire et au conseil municipal du résultat de ces travaux.

III. Axes stratégiques et objectifs du Plan de Développement Local

Sur la base des résultats de l'étude de l'économie locale de Sikasso et de sa zone d'influence, un processus de consultation et de débat a permis de préciser l'analyse des contraintes et des enjeux à long terme de l'économie locale ; ce processus a débouché sur la formulation d'options stratégiques pour le développement économique local.

3.1. Le secteur informel

L'activité de la ville repose pour une très large part sur le secteur informel qui, avec près de 4 500 boutiques, points de vente ou d'activité et plus de 1 000 petites entreprises artisanales fait vivre probablement les deux tiers des habitants.

Depuis plusieurs années, les groupes du secteur informel tentent de s'organiser pour défendre leurs intérêts ou améliorer les conditions d'exercice de leurs activités. Cela s'est notamment traduit par la réactivation d'associations catégorielles (tailleurs, menuisiers...) et la mise en place d'une coordination régionale des artisans. Cette volonté d'organisation qui se double de beaucoup d'initiatives dans le domaine de la formation, s'inscrit dans le sens d'un renforcement et développement de la place du secteur dans l'économie locale.

Mais tous ces efforts ne suffisent pas car le diagnostic du cadre d'évolution de ce secteur fait apparaître un grand nombre de lacunes :

- ❑ L'état des principales infrastructures marchandes est très mauvais et leur mauvaise gestion ne permet pas de les entretenir.
- ❑ Il n'existe pas de véritable lieu d'identification de l'artisanat dans la ville ; les locaux qui servent de bureau et de galerie à la coordination sont vétustes, étroits et mal situés.
- ❑ Beaucoup d'opérateurs du secteur informel ne disposent pas de point d'activité digne de ce nom (commerce ambulancier, vente sur le trottoir...).
- ❑ De plus, un grand nombre d'acteurs du secteur informel évoluent dans un environnement sale ; le problème de l'assainissement de la ville (ordures ménagères, évacuation des eaux usées, curage des caniveaux,...) est un problème de santé publique mais il est aussi un problème économique puisqu'il concerne l'environnement immédiat de l'activité d'un grand nombre d'opérateurs du secteur.

C'est pourquoi, en complément des efforts d'organisation et de formation qui doivent être poursuivis, la ville de Sikasso doit faire de l'amélioration du cadre d'évolution du secteur sa principale priorité. Cette priorité est d'autant plus importante que, même en cas de très fort développement de l'économie locale, le secteur informel restera très majoritaire à long terme dans la ville. Pour cela, les acteurs du secteur doivent être considérés comme des acteurs à part entière et surtout reconnus.

L'orientation de l'action de la municipalité de Sikasso au service de l'économie populaire se fera autour des axes suivants et en concertation permanente avec les organisations d'acteurs :

- ❑ Des actions visant à favoriser la construction d'un village artisanal digne de ce nom.

- ❑ La réforme de la gestion des équipements marchands dans le but de leur meilleur entretien tout en garantissant un revenu plus important pour le budget communal ; aujourd'hui, le paradoxe est que les commerçants payent beaucoup, les équipements ne sont pas entretenus et la mairie retire très peu de ces activités.
- ❑ La mise en place d'une véritable stratégie globale d'assainissement et d'embellissement de la ville³ en concertation étroite avec la Coordination des Organismes Travaillant dans l'Assainissement et la Protection de l'Environnement (COTAPE). A cet effet, la commune doit prioritairement utiliser la main-d'œuvre locale qui est nombreuse et motivée. Les chantiers les plus urgents sont : la réhabilitation et l'entretien des 33 kilomètres de caniveaux de la ville dont une bonne partie sont en mauvais état et obstrués par les ordures et l'organisation d'une véritable filière de gestion des ordures.
- ❑ Une stratégie de petits équipements pour aménager des espaces d'activité fonctionnels pour les opérateurs du secteur qui n'en disposent pas actuellement.

3.2. Le secteur agro-pastoral

La région de Sikasso produit le tiers du coton du pays ; elle est également la première région malienne de production de fruits, de légumes et de pommes de terres. Sikasso est avant tout un lieu de marché et de collecte de produits de la terre : les deux usines de la CMDT et la commercialisation des autres produits agricoles génèrent l'essentiel de la valeur ajoutée de la ville de Sikasso : la transformation du coton pour 38% et le commerce pour 35%.

Cette production agro-pastorale est toutefois mal valorisée : une grande partie de la production de fruits et légumes est perdue chaque année (50% pour les mangues) faute d'entrepôts frigorifiques dans la ville ; il en est de même pour la pomme de terre dont les prix sont très bas après la récolte et inaccessibles au plus grand nombre pendant le reste de l'année ; les animaux sont essentiellement exportés sur pied, faute notamment d'un abattoir adapté. La majorité des commerçants et exportateurs est étrangère à la zone, voire au Mali. Nombre de productions régionales sont concurrencées sur les marchés régionaux par des importations de pays producteurs développés, etc.

Les opérateurs économiques de la zone de Sikasso ont conscience de ces insuffisances et définissent clairement un certain nombre de besoins comme, par exemple : la construction d'un nouveau marché de gros disposant de silos de stockage et de conditionnement des céréales et d'entrepôts frigorifiques ; l'aménagement des espaces de foire agricole de Doumanaba, Kléla et Loulouni ; la construction d'un marché à bétail à vocation régionale et la rénovation de l'abattoir ; l'organisation d'un salon de l'agriculture à Sikasso, etc.

A travers ses politiques fiscales et de gestion des équipements marchands, d'équipement et d'entretien de la ville, plus généralement d'aménagement urbain, la mairie de Sikasso doit promouvoir le développement de ce secteur agro-pastoral. En complément, elle doit appuyer une concertation avec les collectivités locales de sa zone d'influence pour la définition d'un plan commun d'équipement du système de commercialisation et de transport des produits agricoles.

³ Un plan d'action pour l'assainissement de la ville de Sikasso existe. Il a été élaboré du 27 au 31 juillet 1998 par un atelier de planification sur financement de l'organisation mondiale de la santé. Ce plan, qui fait un diagnostic très précis des problèmes et des acteurs, n'a connu que très peu d'application.

3.3. L'électricité et la sécurité

Par ailleurs, les Sikassoïses ont fortement exprimé deux revendications essentielles dont la satisfaction est indispensable à l'atteinte de leurs objectifs stratégiques :

- Il est vital pour Sikasso et pour sa zone d'influence de disposer enfin d'une alimentation en électricité digne de la troisième ville du Mali. Une partie importante des quelque 100 000 habitants et des entreprises que la ville compte aujourd'hui n'ont pas accès à cette ressource du fait de sa rareté alors que la demande solvable est importante. Il faut non seulement rattraper le retard accumulé mais se préparer à satisfaire une demande en forte croissance. En effet, il est probable que la ville comptera au moins le double de sa population actuelle dans 20 ans.
- Il est nécessaire d'améliorer la sécurité des personnes et des biens. Cet objectif rejoint en partie l'objectif de l'électrification ; il passe également par une prise en compte systématique des préoccupations de sécurité dans toutes les négociations et tous les partenariats entre la mairie et les autres opérateurs locaux qui seront mis en œuvre dans le cadre du PDEL.

Cette préoccupation a été prise en compte par le programme de la CAN 2002 au Mali. Ainsi, la ville de Sikasso est nettement mieux éclairée et électrifiée.

3.4. Une « Alliance Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso »

L'étude de l'économie locale de Sikasso et les débats qu'elle a suscités ont souligné les fortes interdépendances entre la zone de Sikasso et celles de Bobo Dioulasso et de Korhogo. L'annexe 3 présente quelques éléments de cette communauté d'intérêt qui porte à la fois sur un positionnement commun des trois villes sur l'axe de transport Abidjan-Bamako-Ouagadougou et sur des synergies potentielles dans différents secteurs économiques.

La mairie de Sikasso est particulièrement sensible à cette problématique. Elle rejoint en cela les préoccupations du ministère de l'administration territoriale qui, dans le cadre de sa politique de réforme de la politique des frontières, souhaite soutenir une initiative expérimentale d'organisation de synergies entre ces trois zones. La mairie de Sikasso, en relation avec les opérateurs économiques concernés, entend développer et concrétiser cette approche régionale de la relance de l'économie locale et, pour ce faire, susciter la mise en place d'un cadre de concertation permanent entre les trois zones. Les chantiers à mettre en œuvre pourraient être notamment :

- La création d'une alliance entre les gares routières et les marchés de gros des trois villes pour, d'une part, optimiser le commerce et le transport des produits de la zone S-K-Bo et d'autre part, mieux positionner les opérateurs du transport et du commerce de la zone S-K-BO dans la nouvelle configuration due à la rénovation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou.
- La définition commune d'un schéma régional d'aménagement routier au service de l'ambition ci-dessus.
- La définition de stratégies communes sur les complémentarités agro-pastorales. A défaut de matière première minérale transformable (l'or ne donne pas lieu à industrie), l'industrie à base agro-pastorale constitue, à moyen terme, le cœur du potentiel de valorisation des

productions locales et d'échanges régionaux (filière coton, filière animale...). La possibilité d'une réflexion commune existe probablement sur les complémentarités régionales ; on peut avancer avec beaucoup de prudence les hypothèses suivantes : 1) Une extension du coton à toute la zone y ayant vocation, en alternance avec une céréale, davantage en culture attelée au nord et en culture mécanique au sud ; 2) Un développement de l'échange de bétail d'élevage extensif de l'extrême nord contre de l'alimentation agricole (céréales, tubercules, fruits et légumes) et des suppléments d'alimentation animale par la zone soudano-sahélienne (celle des trois zones considérées) ; etc.

3.5. Une nouvelle stratégie budgétaire et d'équipement au service de l'économie locale

La mairie de Sikasso peut jouer un rôle de plus en plus important dans le développement économique local et l'amélioration du bien-être de la population de la ville. Ce rôle est essentiellement celui de l'amélioration du cadre de vie et de travail des Sikassois par l'entretien et la construction des infrastructures.

Aujourd'hui, le budget de la commune de Sikasso est de **795 872 495 FCFA**.

Ce budget est en baisse de 14,63 % par rapport au budget de 2001, en raison de la réduction des lots à lotir.

- Il reste très insuffisant pour permettre à la mairie pour faire de la ville de Sikasso à l'horizon d'une décennie, une ville proposant des services de niveau suffisant pour le développement des activités urbaines et qui soient aptes aussi à satisfaire les besoins en prestations que lui adresse son hinterland. Cette dernière exigence est d'autant plus importante qu'il y va de la réussite du processus de décentralisation qui a vu rattacher à la commune urbaine 28 villages ruraux proches.
- La forte augmentation des dernières années repose principalement sur l'augmentation des produits exceptionnels alors que les recettes ordinaires (prestations de services de la mairie, patentes et licences et taxes municipales), augmentent très peu.

3.5.1. Objectifs budgétaires et de financement

Le potentiel de génération de ressources de la ville est important ; le Produit Local Brut de Sikasso était de 34 milliards de francs CFA en 1996 ; on peut l'estimer autour de 39/40 milliards aujourd'hui et il pourrait atteindre les 50 milliards en 2010⁴. La commune peut atteindre en 2010 un budget ordinaire de 3 milliards de francs CFA, soit 5 à 6% du Produit Local brut escompté.

Cette croissance du budget ordinaire de la mairie est très étroitement liée à sa capacité à jouer un rôle plus actif dans la promotion des deux secteurs prioritaires que sont le secteur agro-pastoral et le secteur informel. Cette capacité est elle-même liée à une restauration du dialogue et de la confiance entre l'institution communale.

⁴ Sur la base d'une croissance de l'ordre de 3% par an.

Mais, même si cet objectif est atteint, les moyens de la commune ne seront pas suffisants pour financer l'ensemble des services et infrastructures nécessaires. La mairie devra donc jouer un rôle actif pour mobiliser auprès des Bailleurs de Fonds les moyens supplémentaires nécessaires en négociant avec ces derniers les éléments suivants :

- La concentration des financements sur les secteurs prioritaires du PDEL ;
- L'utilisation au maximum, de la main-d'œuvre et des entreprises locales.

Le dernier point de la stratégie de financement est un travail permanent d'animation dans les quartiers de Sikasso pour appuyer les initiatives des habitants d'amélioration de leur cadre de vie. Ce travail fait aussi partie de la démarche de restauration du dialogue et de la confiance.

3.5.2. Restauration du dialogue et de la confiance

L'un des volets les plus importants de la mise en œuvre du PDEL est celui de la restauration de la citoyenneté par l'instauration de la confiance entre les administrés et la commune. Les problèmes se situent à plusieurs niveaux :

- Dans les quartiers, les habitants déplorent le manque de présence des élus sur le terrain ; ils trouvent ne pas être suffisamment impliqués dans la gestion des affaires de la commune. Il apparaît l'existence d'une crise de confiance entre élus et populations. Cette crise de confiance, ajoutée à l'absence de chefs de quartiers investis dans certains (celui de Wayerma 2 par exemple), aggrave la situation de mobilisation des habitants pour la chose communale. La situation est d'autant plus dommageable que les habitants sont souvent prêts à s'investir et à participer financièrement jusqu'à un certain seuil à condition de dégager avec la mairie un accord.
- Les opérateurs économiques ne ressentent pas assez une action de la commune dans leur direction : 1) La gestion des équipements marchands n'est satisfaisante pour personne puisque ces équipements ne sont ni entretenus, ni améliorés pour encourager l'activité économique et la mairie n'en retire pas de revenus importants ; 2) Les équipements financés dans la ville ne concernent pas assez l'environnement de travail des opérateurs du secteur informel ; 3) Les entreprises locales n'ont pas facilement accès aux marchés financés par la mairie ou par les Bailleurs de Fonds.
- Les opérateurs économiques des petites entreprises de commerce et d'artisanat ont l'impression que leur base de calcul de l'impôt ne correspond pas à la réalité, ce qui les incite à des attitudes d'incivisme face au paiement de cet impôt.
- D'une façon générale, il existe une faible conscience citoyenne des Sikassois.
- L'information sur les ressources et les dépenses de la mairie n'est pas assez large.

Les orientations de l'action de la municipalité de Sikasso pour restaurer la confiance doivent être, en concertation avec la population et les opérateurs :

- La définition d'un mode plus transparent de communication autour du budget communal «sera prise en charge dans le programme du service de communication » ;
- La réalisation et la mise en débat d'un bilan fiscal précis de la ville de Sikasso ; cette démarche devant déboucher sur des propositions concrètes à mettre en œuvre à court terme.

- ❑ La mise en œuvre d'opérations de cofinancement de petits équipements d'amélioration du cadre de vie entre la mairie et les associations de quartiers ;
- ❑ La réalisation d'audits des équipements marchands et la préparation des dossiers de privatisation de la gestion de ces équipements.

3.6. Une gouvernance économique améliorée

De février à octobre 2001, un certain nombre de Sikassoïses ont expérimenté une méthode de concertation et de négociation qui pourrait être améliorée et systématisée pour mettre en œuvre des actions négociées entre la mairie de Sikasso, les habitants de la ville et de sa zone d'influence, les services déconcentrés de l'État, les collectivités locales de la zone d'influence, etc.

Des petits groupes de travail ont été constitués sur une base volontaire autour des cinq options stratégiques résumées ci-dessus dont le choix avait été validé à l'occasion d'une réunion publique.

Appuyé par un animateur, ces groupes ont, dans un premier temps, discuté et approfondi les options stratégiques. Puis, dans un deuxième temps, ils ont identifié et défini un certain nombre de projets de relance de l'économie locale et d'amélioration du financement du développement local. Pour formuler ces projets, ils ont noué des contacts réguliers avec les opérateurs et groupes d'opérateurs concernés.

A la lumière de cette expérience, il est proposé d'instituer durablement une nouvelle forme de gouvernance participative au service du développement économique local.

3.6.1. Création au sein de la mairie d'une fonction permanente de dialogue et d'information pour le développement économique de Sikasso

La mairie crée en son sein une cellule de dialogue et d'information pour l'économie locale. Elle recrutera un cadre technique permanent de haut niveau chargé :

- d'animer des groupes de travail autour des premières actions de mise en œuvre du PDEL (voir point III) et de piloter les travaux techniques nécessaires : études de faisabilités techniques, études d'impact sur l'économie locale et sur la fiscalité, etc. ;
- de préparer d'autres chantiers à mettre en œuvre ultérieurement ;
- de créer un lieu d'accumulation de l'information économique au sein de la mairie ;
- de créer et de mettre à jour en permanence des dossiers thématiques (agro-alimentaire, artisanat, commerce, fiscalité, etc.) présentant l'état : 1) de la question (poids du secteur en termes de contribution à l'économie locale et en termes d'emplois, contribution du secteur au budget municipal,...) ; 2) du débat (points d'accord et de désaccord entre les différents partenaires concernés...) et 3) de la négociation (projets en cours de mise en œuvre et/ou en cours de négociation) ;
- de rédiger un rapport annuel sur la relance de l'économie locale à Sikasso et dans sa zone d'influence.

La mairie veillera à organiser un stage de formation de ce cadre en relation avec des partenaires nationaux et/ou internationaux.

Un adjoint permanent appuiera ce cadre de haut niveau, afin d'assurer la pérennité de la mémoire. Les stagiaires se sont révélés très aléatoires bien qu'ayant contribué très activement au processus de dialogue qui s'est déroulé de février à octobre 2001.

3.6.2. Le Forum du développement local

Un premier forum du développement local de Sikasso se tiendra à l'initiative de la mairie pour discuter, amender et approuver le PDEL. A cette occasion, la mairie annoncera un certain nombre de décisions concrètes symboliques de l'esprit qui caractérise le PDEL.

Le premier forum aura été précédé d'une opération de sensibilisation et de débat d'un nombre aussi grand que possible d'acteurs locaux, publics et privés afin de recueillir leur analyse et leurs suggestions sur le contenu du PDEL. Un programme de communication sera mis en œuvre une semaine avant le forum.

Le Forum réunira l'ensemble de la société sikassoise et de sa zone d'influence.

La mairie de Sikasso n'entend pas en faire un événement ponctuel, mais un rendez-vous bisannuel qui sera l'occasion de dresser un bilan partagé et les perspectives de l'économie locale, du financement du développement local et des infrastructures. Ce forum sera également l'occasion de faire le point avec l'ensemble des Bailleurs de Fonds partenaires de la mairie.

IV. Premier programme de mise en œuvre du PDEL

Au cours des deux années qui suivront le premier Forum du Développement Local de Sikasso, la mairie de la ville se propose d'animer la mise en œuvre d'un premier programme de mise en œuvre du PDEL.

Outre la mise en place de la cellule de dialogue et d'information sur l'économie locale, ce programme comportera les chantiers énumérés dans les points suivants.

4.1. Résumé des projets

4.1.1. Projets de Financement du développement

a) Elaboration d'une stratégie pour le recouvrement des taxes et impôts

- Privatisation d'un certain nombre de services de la Mairie tel que l'entretien des marchés, des gares routières et des rues bitumées, les curages des caniveaux et le recouvrement des taxes de marché et de sortie. Procéder par appel d'offre pour chaque service.
- Un programme de privatisation est à l'étude.

b) Réalisation d'un marché

Promoteur :	Les populations de Wayerma II
Appui technique :	Les services techniques de la Mairie de Sikasso, Chambre de Commerce et d'Agriculture.
Description du projet :	<ul style="list-style-type: none">- Un marché de 1044 hangars de 4m²- 172 boutiques de 9m²- Équipement : toilettes, latrines, adduction d'eau.
Retombées :	<p><u>Pour les promoteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Amélioration des conditions de travail du secteur informel du quartier ;- Développement du quartier. <p><u>Pour la Commune :</u> source de revenus complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">- Décongestion des marchés centraux- Création de pool de développementAssainissement du cadre de vie
Coût :	Devis estimatif de 70 millions
Financement :	<ul style="list-style-type: none">- Population et partenaires extérieurs : Mairie, ONG, promoteur privé- Négociation du financement en cours entre la Mairie, les opérateurs économiques et les populations- Recherche de partenaires financiers : ONG et autres.

4.1.2. Projets d'Infrastructures

a) Terminal container

Promoteur :	Mairie de Sikasso
Appui technique :	Equipe du projet
Lieu	Sikasso
Description du projet :	<ul style="list-style-type: none">- Superficie 10 ha dont 2 dallés- Equipement engin de manutention : terminal container pour le développement, la sécurisation du transport coton, fruits et légumes pour l'export.
Retombées :	<u>Pour le promoteur :</u> <ul style="list-style-type: none">- Source de revenus pour la commune- Création d'emploi.
Coût :	300 000 000 FCFA
Financement :	A rechercher par les Autorités.
Etat de négociation du projet :	En cours.

b) Aménagement des deux cours d'eau qui traversent la ville (le Lotio et le Kotorni)

Promoteur :	Mairie de Sikasso
Appui technique :	Equipement de la Mairie, les TP et la DRAMR/DRUC-DRACPN-DRAER-IER.
Lieu :	De la source en amont de la ville à la sortie de la ville.
Description du projet :	Il s'agit de domestiquer ces cours d'eau de manière à les rendre moins dangereux pendant la saison des pluies et utiles le plus longtemps possible pour l'usage domestique et le jardinage. L'aménagement consistera à sécuriser les berges, à construire des passerelles cyclables et une digue de traversée et les ouvrages afférents, un pont est à construire.
Retombées pour le promoteur :	Assainissement de la ville, ces deux cours d'eau constituent le principal système de drainage des eaux de pluie de la ville de Sikasso. Impact socioculturel (les deux cours d'eau sont un mythe dans la culture locale), désenclavement des quartiers riverains, fluidité de la circulation, décongestionnement du centre ville.
Coût :	2 500 000 000 F CFA
Financement :	Mairie de Sikasso et partenaires
Etat de négociation du projet :	Recherche de partenaires

4.1.3. Projets agro-sylvo-pastoraux

a) Réalisation d'une infrastructure de stockage et de conservation des produits de la terre

Promoteur :	Interagro, BP 190 Sikasso
Appui technique et organisationnel :	La Mairie et partenaire extérieur.
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">- Construction d'un bâtiment de 2 000 tonnes de capacité avec équipement de froid ;- Achat d'un camion frigorifique ;- Renforcement du fonds de roulement pour l'approvisionnement en semences et la commercialisation des produits ;- Equipement en matériel de manutention nécessaire au magasin ;- Equipement des producteurs en petits matériels de maraîchage.
Retombées	<ul style="list-style-type: none">- Valorisation des produits de la terre, en particulier la pomme de terre ;- Développement du circuit commercial en régulant le marché ;- Développement d'autres cultures comme les haricots verts et les choux- Renforcement de la capacité des groupements de producteurs dans la gestion du crédit et la commercialisation collective ;- Renforcement du partenariat entre Interagro et les groupements de producteurs ;- Pour la Mairie : création d'emplois.
Financement :	Interagro et partenaires.
Etat de négociation du projet :	Recherche de financement.
Coût du projet :	Devis estimatif 450.000.000 FCFA

b) Développement de l'agriculture biologique

Création d'une mangueraie et d'une bananeraie BIOLOGIQUE
(Certification « bio » par ECOCERT international)

Promoteur :	Interagro et partenaires
Lieu :	Sur les bords de la Bagoué (dans l'hinterland de Sikasso)
Appui technique :	DRAMR
Retombées :	<p>Pour le promoteur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Création et augmentation de revenu ;- Renforcement du partenariat entre Interagro et les producteurs- Lutte contre la désertification et aménagement du territoire <p>Pour la Commune et population locale :</p> <ul style="list-style-type: none">- Création d'emplois et source de revenu
Coût estimatif :	860 000 000 F CFA
Etat de négociation du projet :	Recherche de partenaire.

c) Schéma d'aménagement du territoire et d'occupation des sols des 28 villages rattachés à la Commune Urbaine

Promoteur :	Mairie de Sikasso.
Appui technique :	DRAMR et DRCN/Conseil Cercle - DRAER – DRUC.
Description :	Schéma d'aménagement et plan pour définir les espaces pastoraux sylvicoles et agricoles.
Retombées :	Meilleure connaissance de l'espace communal et prévention des conflits entre les utilisateurs.
Coût du projet :	A déterminer.
Financement :	A rechercher par la commune. – Programme PNUD/FEM de micro-financement.
Etat de négociation de financement :	Constitution du dossier de demande de financement.

d) Construction d'une minoterie pour la transformation du maïs et autres céréales

Promoteur :	Les groupements de producteurs ?
Appui technique :	La DRAMR – DRCC – CC.
Description :	Création de minoterie capable de traiter des tonnages de céréales sèches à déterminer après étude de faisabilité.
Retombées :	– Pour le promoteur : Valorisation des céréales sèches. – Pour la commune : Création d'emplois et ressources fiscales.
Financement :	Coût : 425 000 000 FCFA sans l'équipement industriel.
Etat de négociation du projet :	Recherche de partenaires.

4.1.4. Projets artisanal et touristique

Village artisanal

Promoteur :	Coordination Régionale des Artisans de Sikasso (CRASKO).
Appui technique :	La Mairie, le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, le Réseau d'Animation et de Conseils (GTZ) et d'autres partenaires, MATCL, AFD.
Lieu :	Sikasso ville (l'emplacement sera précisé par la Mairie).
Description du projet :	Ce village sera réalisé sur une superficie de 3 ha et comportera des ateliers, des salles d'exposition, des centres de formation, une salle de loisirs, une salle de conférence, un restaurant, un complexe sportif, un musée d'exposition d'objets anciens, l'équipement en outillage collectif, magasin central d'approvisionnement en matières premières des artisans, implantation d'une caisse d'épargne et de crédit, un bâtiment administratif pour la gestion du village.
Retombées :	Pour la Mairie : <ul style="list-style-type: none">- Création d'emplois ;- Ressources fiscales complémentaires.
Financement :	Apport de la Coordination (évaluation de la main-d'œuvre non qualifiée 10 %) et partenaires 90 % à rechercher (Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, partenaires financiers, FAFPA, GTZ, MATCL).
Coût prévisionnel :	373.581.280 FCFA
Etat de négociation du projet :	En cours avec la Mairie et le service des domaines. L'avant-projet de plan est déjà disponible.

4.2. Animation du processus par la mairie de Sikasso

Les particularités de la commune de Sikasso

La réforme de décentralisation a rattaché 28 villages des environs à la ville de Sikasso, donnant ainsi à la commune une dimension géographique et sociale particulière (la commune de Sikasso est donc semi-rurale). Son territoire et sa population ont considérablement augmenté (on parle de 180 000 habitants pour la ville de Sikasso). Sikasso est le carrefour de deux grands axes routiers de la sous-région : le Burkina donnant sur le port de Lomé et de Cotonou et la Côte d'Ivoire donnant accès au port d'Abidjan. Dans la partie Ouest (cercle de Bougouni), les ports de San Pedro (Côte d'Ivoire) et de Conakry sont accessibles. Enfin, Sikasso est un grand réservoir de produits agricoles variés. Sikasso apparaît donc comme la porte du Sud Mali.

Le développement de Sikasso dépendra de la capacité du gouvernement local à prendre en main son rôle de coordinateur, d'établir un dialogue permanent avec les acteurs du développement local afin de répondre à l'attente des populations.

Les attentes des acteurs du développement peuvent se résumer comme suit :

1. Pour le secteur informel qui occupe près de 2/3 de la population, il s'agit de :

- (a) Plus de reconnaissance et de considération dans les prises de décision,
- (b) Une meilleure organisation du cadre de vie et de travail par la mise à disposition des infrastructures adaptées et bien entretenues.
- (c) L'information permanente sur leur contribution au développement (paiements des taxes).
- (d) Un appui en formation dans la gestion et l'organisation de leurs activités.

2. Pour les opérateurs économiques, il s'agit :

- (a) D'un appui en formation et information pour une plus grande professionnalisation.
- (b) D'une meilleure structuration afin de mieux défendre leurs intérêts dans le cadre d'une intégration économique sous-régionale.
- (c) D'une plus grande contribution au développement local par un engagement toujours plus important dans les programmes d'investissement.
- (d) D'une application équitable des taxes sur les opérateurs économiques de même niveau.
- (e) D'une plus grande implication dans le processus de décision dans l'économie locale.

3. Pour les services techniques, les ONG et les programmes d'appui, il s'agit :

- (a) De développer du partenariat dans la conception de la mise en œuvre des projets et programme de développement local.

4. Pour les populations, c'est :

L'accès aux services de qualité digne de la cité, tels que :

- les télécommunications,
- l'électricité,
- l'eau potable,
- les transports urbains et interurbains,
- les pistes d'accès praticables en toutes saisons aux zones de production.

Pour répondre à ces attentes, la municipalité elle-même doit :

- Renforcer son rôle de Coordinateur du Développeur Local,
- Donner plus de place au secteur privé productif en organisant son désengagement de la gestion directe,
- Conquérir ou reconquérir la confiance des acteurs de la société civile par le maintien d'un dialogue permanent et productif (la communication),
- Réussir la mise en œuvre et le suivi des projets déjà identifiés,
- Faciliter l'identification des nouveaux projets,
- Veiller au respect des lois,
- Organiser l'écoute permanente pour saisir les aspirations des populations afin de développer la capacité d'anticipation de l'équipe municipale.

La municipalité doit aussi conquérir une plus grande autonomie financière, le système actuel étant très contraignant.

Pour assurer une efficacité à la mise en œuvre de ce programme, la Mairie de Sikasso doit se doter de ressources humaines compétentes et permanentes qui intègrent son organigramme actuel.

L'organigramme de la Mairie de Sikasso a déjà prévu la place pour accueillir ces ressources humaines. Le nouvel organigramme comportera :

- un service de communication et accueil,
- un service de développement économique.

Les objectifs suivants peuvent être assignés à ces services :

Service de Communication et accueil :

L'objectif principal de ce service est de :

- Rétablir la confiance entre l'administration communale et tous les partenaires du développement local par la mise en œuvre d'une vraie politique de communication qui s'appuie sur le dialogue.
- Informer correctement le public sur les efforts de la Mairie (le conseil municipal) dans ses actions et décisions sur le développement.

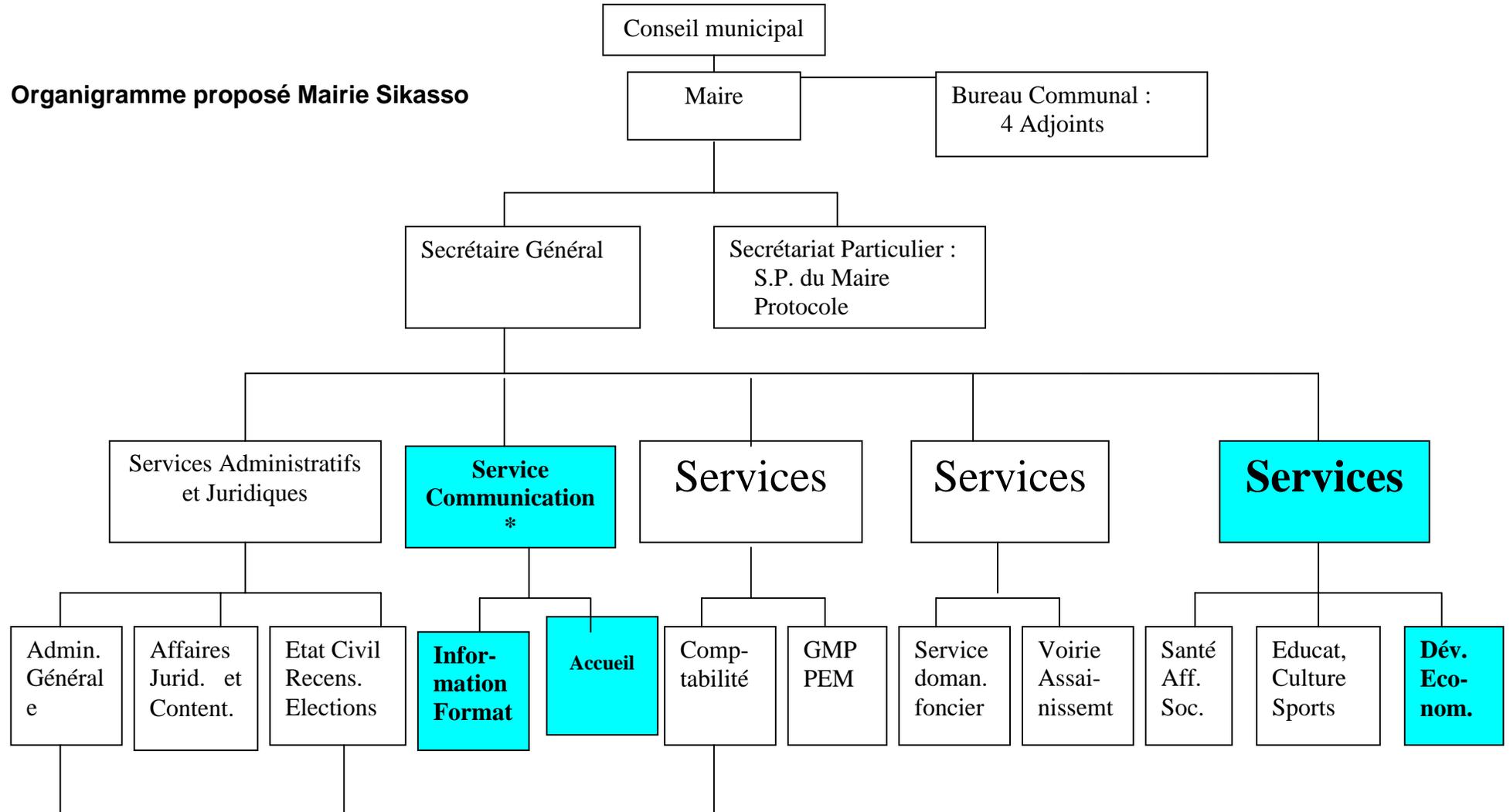
- Animer sérieusement les débats, en intégrant l'influence du milieu culturel propre à Sikasso, sur les droits et les devoirs des citoyens (bien connaître sa commune pour mieux la servir).
- Tenir le maire et ses adjoints informés des problèmes de la Cité et de l'attente des citoyens.
- Organiser l'accueil de la mairie de manière à préserver la productivité des cadres et des agents de la Mairie.
- Informer le public pour une meilleure utilisation des services de la Mairie.
- Vendre mieux l'image de la ville de Sikasso en mettant à contribution les media traditionnels, c'est-à-dire, les acteurs et les animateurs de la vie publique, association de femmes, de jeunes, de musiciens, de théâtre populaire, de chasseurs... et les media modernes, c'est-à-dire les radios de proximité, les journaux et brochures, les spots à la télévision, l'ouverture d'un site Web.
- Formation des élus pour leur permettre de mieux jouer leur rôle au sein du gouvernement local.
- Formation et information des leaders communautaires, des autorités traditionnelles, sur la décentralisation et le rôle de la municipalité, sur les droits et les devoirs des citoyens dans la Cité moderne, sur le rôle de la société civile dans le développement local, **sur le statut, la place et l'apport des femmes dans le développement local.**

Le service du développement

La gouvernance économique est une question de première importance car les résultats sont mesurables et rentrent dans le bilan du conseil municipal et du maire. Une attention doit être accordée à ce poste qui aura pour mission de :

- S'approprier les dossiers actuels et poursuivre les négociations pour la mise en œuvre de la première génération des projets identifiés.
- Faciliter l'émergence des projets à venir.
- Créer une base de données économiques à l'usage de la Mairie et de ses partenaires (ces bases de données doivent être mises à jour en permanence).
- Etre en relation constante avec le service financier.
- Créer et animer un cadre de concertation entre les acteurs intéressés au développement (opérateurs privés, services techniques, ONG et autres partenaires).
- Assurer l'appui conseil aux projets pour les questions de financement, d'impôts, d'évaluation, des projets.
- Réaliser et mettre en discussion du bilan fiscal précis de la commune (ce bilan devra être confié à un bureau spécialisé et déboucher sur une large concertation pour la définition de propositions concrètes à mettre en œuvre à court terme).
- Assurer le suivi de la délégation de gestion des marchés et autres équipements marchands, évaluer et étendre au besoin les expériences heureuses.

Organigramme proposé Mairie Sikasso



- Secrétariat Général
- Gestion Personnel
- Archives, Docum.

- Recensement Elections
- Etat Civil :
 - Mancourani
 - Medine
 - Wayerma

- Compt. Génér.
- Régie Recettes
- Régie Dépenses
- Compt. Matières

* = personnel nouveau à recruter

Budget : Animation du processus par la Mairie

Objet	Calcul	Montant	Contribution Mairie	Fonds à rechercher
Lieu : Bâtiment Mairie Centrale				
1. Service communication				
1.1 Investissements				
- Ordinateur, imprimante, onduleur, logiciel		3.000.000		3.000.000
- Une TOYOTA double cabine simple		17.500.000		17.500.000
- Mobilier et fournitures de bureau		250.000	250.000	
- Documentation		200.000		200.000
- Téléphone et fax		100.000	100.000	
1.2 Fonctionnement				
- Salaire d'un chef de service	75 000 x12	900 000		900 000
- Salaire d'un adjoint	75 000 x12	900 000		900 000
- Frais de déplacement	4000 x 10 x 11	440 000		440 000
- Frais des programmes de formation	forfait	1 000 000		1 000 000
1.3 Activités				
- Amélioration accueil à la Mairie				
- Aménagement bureau	45 000 000	45 000 000		45 000 000
- Formation du personnel	1 000 000	1 000 000		1 000 000
- Formation élus	3 000 000	3 000 000		3 000 000
- Formation population	5 000 000	5 000 000		5 000 000
- Communication (radios, brochures, internet, affiches)				
- Rencontres	2 500 000	2 500 000		2 500 000
Sous-total1		80 790 000	350 000	80 440 000
Lieu : Bâtiment Mairie Centrale				
2. Service de développement				
2.1 Investissements :				
- Ordinateur, imprimante, onduleur, logiciel		3.000.000		3.000.000
- Une TOYOTA double cabine simple		17.500.000		17.500.000
- Entretien véhicule		250 000	250.000	
- Mobilier et fourniture de bureau		150.000		200.000
- Documentation		200.000		
- Téléphone et fax		100.000	100.000	
2.2 Fonctionnement				
- Salaire d'un chef de service	75 000 x12	900 000		900 000
- Salaire d'un adjoint	75 000 x12	900 000		900 000
- Frais de déplacement	4000 x 10 x 11	440 000		440 000
- Frais des programmes de formation	forfait	1 000 000		1 000 000
- Frais des programmes de communication (prestations des médias)	2 500 000	2 500 000		2 500 000
2.3 Activités				
- Réunions concertation	Forfait	1 000 000		
- Enquêtes économiques	forfait	1 000 000		
Sous-total2		28 940 000	350 000	28 590 000

Objet	Calcul	Montant	Contribution Mairie	Fonds à rechercher
3. Suivi				
- Audit personnel	Forfait	2 000 000		2 000 000
- Réunions trimestrielles	1 000 000 fx12	1 200 000		1 200 000
- Réunions d'appui	50 000 f x 12	600 000		1 800 000
- Appui consultants extérieurs	500 000 f x 36	18 000 000		11 800 000
- Evaluation phase I	forfait	2 000 000		2 000 000
- Préparation phase II	forfait	1 000 000		1 000 000
- Organisation Forum	forfait	1 500 000		1 500 000
Sous-total		26 300 000	700 000	26 300 000
Sous/Total Général		136 030 000	700 000	135 330 000
Total imprévus 10%		13 603 000	-	13 533 000
TOTAL GENERAL		149 633 000	-	148 863 000

Budget du Programme de Projets

Projets	Montant total	Contribution promoteurs	Contribution Mairie	Autres contributions	Fonds à chercher	Observations
1. Réalisation d'un marché à Wayerma II	70 000 000	7 000 000	21 000 000	42 000 000	42 000 000	10 % main- d'œuvre
2. Terminal container	300 000 000	90 000 000	90 000 000	210 000 000	210 000 000	Aménagement du terrain et clôture.
3. Aménagement des deux cours d'eau qui traversent la ville (le Lotio et le Kotorni)	2 500 000 000	750 000 000	750 000 000	1 750 000 000	1 750 000 000	Chiffres à confirmer après étude.
4. Réalisation d'une infrastructure de stockage et de conservation des produits de la terre	405 000 000	135 000 000	1 ha	315 000 000	315 000 000	1 ha non valorisé
5. Développement de l'agriculture biologique	860 000 000	258 000 000	258 000 000	602 000 000	602 000 000	500 ha non valorisé
6. Schéma d'aménagement du territoire et d'occupation des sols des 28 villages rattachés à la commune urbaine	50 000 000	15 000 000	15 000 000	35 000 000	35 000 000	
7. Construction d'une minoterie pour la transformation du maïs et autres céréales	425 000 000	127 500 000	1 ha	297 500 000	297 500 000	Bâtiments et aménagement du terrain.
8. Village artisanal et touristique	373 580 000	37 358 000	3 ha	336 222 000	336 222 000	3 ha non valorisé.

Annexe 1 : Compte rendu de la réunion de programmation

Economie Locale de Sikasso ECOLOC

Programmation du Dialogue du 8. au 9.2.2001

1. Interventions d'ouverture

L'atelier de programmation de l'étude ECOLOC de Sikasso s'est déroulé du jeudi 8 février au vendredi 9 février 2001. Cette rencontre a été l'occasion du lancement de la seconde phase du processus conçu comme un moment de concertations et dialogues entre les différents acteurs de la vie locale. L'ouverture des travaux a eu lieu le 8 février à 8h30, par le Haut commissaire de la région accompagné pour l'occasion des responsables administratifs et politiques de la région. Dans son discours le Haut commissaire a signalé tout l'intérêt du gouvernement pour l'exercice d'autant plus que selon lui les collectivités locales étant une réalité, maintenant il s'agit de travailler à leur viabilisation. Cela ne pourra se faire que sur la base d'une réelle participation de tous à un projet de développement local intégrant les paramètres et contraintes économiques, sociales et culturelles. A la fin de son intervention, une suspension de séance a été observée pour permettre aux personnalités officielles de se retirer.

Après cette brève suspension, les travaux ont repris sous la présidence de Monsieur Tangara Mamadou maire de la commune urbaine de Sikasso. Dans son discours d'introduction, il soulignera que la tenue de l'atelier de programmation est une preuve de plus de la ferme volonté des acteurs locaux de prendre en charge leur avenir dans un environnement caractérisé par une compétition de plus en plus vive entre acteurs, entre espaces. Il assurera que cet état des choses est actuel aujourd'hui et le sera encore demain. Pour le maire, il faut commencer à travailler dès aujourd'hui pour réunir un ensemble de prérequis indispensables pour jouer dans la compétition. Il dira que la décentralisation ne sera crédible que si elle intègre une démarche supportant une relance des économies locales pour une amélioration des conditions de vie des populations et une réduction de la pauvreté. Ceci rappelé, il dira qu'il s'agit maintenant pour les acteurs locaux de capitaliser les connaissances produites pour construire une stratégie. La présente rencontre devra aisément aller dans ce sens d'autant qu'elle a déjà comme acquis les résultats des restitutions de décembre 1999 et de juillet 2000. Il parlera de l'objectif de l'atelier qui est de décliner les modalités du dialogue au cours des six prochains mois dans la perspective d'élaboration d'un plan – programme de développement local pour Sikasso et son hinterland. Ce plan devrait aider à aller vers la réalisation d'objectifs comme :

- La valorisation des productions agro-pastorales par une meilleure organisation du stockage, de la circulation et de la transformation des produits du cru.
- Une plus grande efficacité de la mobilisation des ressources locales pour que le budget communal atteigne le milliard de FCFA. de façon à ce que l'autorité communale soit mieux à même de jouer son rôle d'aiguillon de l'économie locale.

- Faire que Sikasso soit perçu comme un maillon essentiel de l'intégration sous-régionale dans le cadre d'un partenariat concurrentiel. Après cette intervention un tour de table a été effectué.

2. Tour de table des participants

Ce tour de table a été animé par Daouda Koné (Facilitateur) qui a demandé à chacun de se présenter en se situant par rapport à ce que nous voulons faire ensemble et de donner une idée de sa sensibilité personnelle. Ce tour de table a permis de se rendre compte de l'espoir que l'existence du processus ECOLOC suscite à Sikasso. Il a permis de vérifier à priori la disponibilité des personnes présentes à tenter le challenge d'autant plus que tous sont conscients des potentiels et des défis à relever. Parmi les participants il y avait un certain nombre de partenaires notamment le coordinateur du PDUD qui ont assuré de leur soutien pour la réalisation de chantiers.

Dernier à intervenir le Maire a résumé en souhaitant que le processus en cours conduise Sikasso à devenir la capitale économique du Mali. Ensuite, il donnera la parole à François Yatta pour rappeler le cadre général du travail.

3. Rappel des principales étapes de la phase de Dialogue

François Yatta rappellera que la première phase a été bouclée après la constitution de l'information sur l'économie locale consignée dans différents documents dont le rapport de synthèse. Il suggérera la nécessité de partir sur la base de cette information disponible pour travailler à l'élaboration d'une stratégie de relance économique plus facile à mettre en œuvre car produit d'une large concertation. Pour aider en cela il proposera la démarche ECOLOC suivante :

L'atelier de programmation qui nous réunit devra définir les termes de référence de la suite du processus composée de :

- Une série de dialogues en parallèle ; chaque dialogue traitera d'un thème ;
- Puis une synthèse (une fertilisation) sera réalisée ;
- Les dialogues se développeront encore par la suite, sur les mêmes sujets ou sur d'autres qui seraient apparus comme importants. L'objectif est de définir une stratégie à court, moyen et long termes ;
- Une synthèse « finale » sera réalisée par une cellule restreinte appelée « cellule de programmation » ; elle doit assurer la synergie entre les dialogues et faire en sorte que les dialogues débouchent sur des propositions réellement concrètes traduites dans un Plan Programme de développement local.
- Sur la base de ce travail, Une réunion restreinte du conseil municipal se réunira autour du projet de stratégie ;
- Enfin, le Projet sera soumis à un Forum du développement local ; les représentants de l'ensemble des acteurs du développement local se prononceront, amenderont, compléteront et adopteront ce Plan.

François Yatta précise que M. Daouda Koné apportera son appui à l'ensemble de ce processus qui pourra, par ailleurs, bénéficier d'expertises ponctuelles qui seraient jugées utiles pour alimenter et documenter les dialogues. Tout ceci entre février et juin 2001. Le Forum devrait donc se tenir en juin. Tout au long du processus le PDM et le Secrétariat du Club du Sahel viendront à Sikasso pour suivre et vous appuyer en fonction de vos besoins.

Aucun débat n'étant prévu après cette intervention, le Maire a donné la parole à Daouda Koné.

4. Rappel du diagnostic de l'économie locale de Sikasso

Avant de passer à un bref rappel du diagnostic de l'économie locale, Daouda Koné annoncera qu'il continuera à jouer le rôle de facilitateur qu'il a commencé à apprendre avec les Sikassois et qu'il continuera à apprendre avec eux.

Le but aujourd'hui d'un rappel du diagnostic, est de rafraîchir la mémoire, pour certains, de présenter les principaux résultats pour ceux qui nous rejoignent aujourd'hui de façon à ce qu'ils soient à un niveau d'information suffisant pour rentrer dans les débats.

L'ECOLOC de Sikasso est celle de la zone dont les acteurs reconnaissent la ville de Sikasso comme place de marché. Cette zone, de 600 000 habitants en 96 (dont 90 000 habitants à Sikasso) se situe dans un pays qui comptait 9 millions d'habitants à la même période. Sikasso et son hinterland porte d'entrée sud du Mali car située à la frontière avec quatre pays, doit être « pensée » dans son environnement frontalier.

En 2020, notre zone aura sans doute 1 million d'habitants ; or 2020, c'est pour bientôt.

Sikasso est surtout un gros marché agricole. La transformation du coton représente 40% de la richesse produite dans la ville de Sikasso (qui abrite deux usines d'égrenage CMDT). Le commerce représente un tiers de la richesse et est essentiellement un commerce de produits agricoles. Ce constat, ce sont les acteurs locaux qui nous l'ont expliqué, ce sont eux qui nous ont donné les informations. Les commerçants par exemple nous ont expliqué qu'ils travaillaient surtout avec les produits agricoles, les transporteurs aussi.

Sikasso est aussi une ville principalement d'économie informelle. Quand on entre à Sikasso on voit la CMDT ; alors que les gens disent qu'il n'y a pas de secteur moderne. Il y a problème ! Effectivement, ce secteur moderne ne représente que 2000 actifs contre 30 000 actifs pour le secteur informel. Ces deux secteurs produisent pourtant à peu près la même richesse.

La zone rurale de Sikasso développe des activités agricoles qui ne sont pas aussi dominées par le coton qu'on pourrait le croire. L'agriculture est diversifiée ; nous avons rencontré des horticulteurs, des producteurs de pomme de terre. Nous avons mesuré cette diversité et nous avons vu que l'élevage, l'horticulture, les céréales, chacune, sont au moins aussi importantes que le coton. Ceci n'est pas le cas par exemple d'autres zones Voisines comme celle de Koutiala où la monoculture du coton domine. Quelque chose d'important se passe à Sikasso dans le domaine de ce que l'on pourrait appeler une révolution agricole. Mais les producteurs se plaignent des contraintes. Les énormes pertes de production par exemple :

50% de la production des mangues de Sikasso ne sont pas vendus. Le bétail n'est commercialisé que dans l'urgence ce qui fait qu'on arrive pas à en tirer un bon prix.

Quand on parle de Sikasso, il ne faut donc plus oublier la campagne. L'activité économique de la ville est fondée sur le profit qu'elle tire des activités agricoles. Mais ce profit est seulement celui du commerce. Il y a peu ou pas de transformation, pas de valorisation des produits du cru. Quelle sera la situation dans une génération ? Nous serons sans doute 250 000 dans la seule ville ; le marché pour les produits agricoles sera plus de deux fois plus grand. La croissance urbaine est une chance pour Sikasso. L'urbanisation diminue la pression sur les terres rurales. Et plus nous sommes nombreux dans la ville, plus il y a d'activités dans la ville pour construire, habiller les gens, etc. donc plus d'emploi de possibilité de génération de ressources.

Il continuera en prenant une image. Dans une voiture, dira-t-il, il y a un moteur et une carrosserie. Mais pour faire fonctionner les deux il faut du carburant. Il faut faire des efforts pour répondre aux attentes de la zone par rapport à la ville : Il faut par exemple des routes et des gares vers l'hinterland, pour mieux commercer. Une ville équipée attire et facilite l'activité économique. Le maire peut-il faire tout cela ? C'est à la fois simple et complexe. Il faut que la municipalité dispose des moyens financiers adéquats. Mais la mairie peut-elle agir ? En 1996, la mairie n'avait récolté que 120 millions de CFA, soit 1 300 CFA pour les routes, les caniveaux, etc., Cela ne représente que 0.3% de la richesse produite, alors que le seul entretien du patrimoine communal (dont la valeur est estimée à près de 12 milliards) nécessitait 400 millions en 96. Mais on a donné seulement 120 millions à la mairie.

Aujourd'hui on peut se fixer comme objectif réaliste d'avoir 1 milliard de taxes locales pour entretenir et construire de nouveaux équipements. On peut arriver à 700 millions en opérant un prélèvement de 2% de taxes sur l'économie. En taxant par exemple le patrimoine foncier privé, on pourrait récupérer les 300 millions qui manquent. Si chaque actif de Sikasso donnait 7 000 CF/mois, on pourrait avoir le milliard. Mais pour cela il faut répartir les tâches ; il faut engager le dialogue. Il faut que le milliard servent à valoriser les entreprises locales pour aménager la ville.

Pour finir, il dira que l'un des principaux enseignements est que Sikasso sans son hinterland n'est pas Sikasso. Il faut aménager les pistes rurales, les routes et les marchés du Kéné Dougou pour que l'économie urbaine tourne bien. Après avoir vu tout cela, nous devrions abandonner les notions de projet urbain et de projet rural et aussi savoir que le Kéné Dougou est au cœur de l'intégration régionale. Sikasso doit s'allier avec Bobo et Korhogo. Sikasso doit avoir des ambitions de partenariat et de complémentarité avec ces deux villes.

5. Les débats

A la suite de cette intervention les débats ont été ouverts. Ils ont porté pour partie sur la contribution du secteur agricole au développement local, notamment les productions autres que le coton à savoir les céréales, les mangues, la pomme de terre, etc. Quelles sont les filières de commercialisation et quels sont les goulots d'étranglement ? Les participants ont très vite mis l'accent sur le mauvais environnement infrastructurel particulièrement la pénurie d'électricité qui continue à être un problème. Ils ont ensuite relevé les différentes contraintes réglementaires et « discriminatoires » que rencontrent les opérateurs économiques locaux.

Pendant les débats, des représentants de l'administration centrale ont souligné les risques de conflits entre une programmation de type ECOLOC et les plans nationaux concernant la zone. Ils ont à juste titre précisé que dans le cas de conflits, ce serait le niveau national qui primerait sans autres formes. En soulignant ce point, leur intention était peut être de placer le processus ECOLOC (qui est assez autonome jusque là par rapport aux structures d'état) sous influence si ce n'est autre chose. En réponse, Daouda Koné a dit que des conflits pourraient émerger mais que l'intérêt de les avoir, eux responsable de services déconcentrés de l'état, à cet atelier était d'aider à éviter cet écueil dès le départ à créer cette synergie nécessaire entre une démarche locale et une nationale ayant toutes les deux comme objectif l'amélioration de l'environnement économique et social des populations et des affaires.

Certaines interventions ont-elles porté sur la hauteur de l'ambition de cette phase 2 et les délais ? Selon elles, il serait difficile même avec une forte volonté que l'implication des acteurs aux dialogues soit à la hauteur de celles souhaitées. Elles soutiennent que les acteurs les plus motivés pour ce genre d'actions sont malheureusement sur plusieurs front. Ils risquent de manquer de disponibilité suffisante. En réponse il a été demandé aux acteurs, malgré la pertinence de ces contraintes de s'impliquer davantage dans la démarche ECOLOC.

6. Groupes sur les thèmes du dialogue

Prosper Ngoma explique la façon dont l'atelier va procéder. Le résultat attendu est de dégager quelques thèmes pour le développement de Sikasso. Il s'agit de faire le choix de défis pour le développement de Sikasso. Les groupes doivent être impérativement hétérogènes et chaque groupe se gère lui-même ; nomme un animateur, un rapporteur et un contrôleur de temps. Il faut favoriser l'expression de tous (tâche de l'animateur). Cinq groupes sont constitués. Daouda Koné présente alors les règles du jeu pour le dialogue.

Ces règles sont au nombre de cinq :

- Prendre en compte le long terme. La croissance de la population et donc du marché va continuer à l'avenir. Le milieu rural va avoir plus d'opportunités de marchés, de même pour l'artisanat et le commerce.
- Considérer l'économie locale comme un ensemble à la fois urbain et rural. Il faut rompre avec le cloisonnement sectoriel qui ne correspond pas aux réalités telles que les vivent les Sikassois.
- Définir une ambition partagée. La notion de compétition entre les territoires est importante, en particulier dans le cadre de la décentralisation.
- Poser sérieusement le problème du coût et du financement de cette ambition.
- Après ces précisions méthodologiques, chaque groupe s'est réuni pour travailler sur les propositions de thèmes du dialogue.

Ensuite une mise en commun animée par Mme Manchotte a eu lieu entre les groupes en milieu d'après midi. Elle a permis de déterminer de façon consensuelle les thèmes du dialogue après quelques échanges sur le contenu des thèmes, sur le regroupement de certains autres.

Les thèmes proposés sont les suivants :

- Financement du développement local,
- Développement du secteur agro-sylvo- pastoral,
- Développement des infrastructures,
- Renforcement de la sécurité des biens et personnes,
- Développement et organisation du secteur informel,
- Alliance Sikasso, Korhogo, Bobo.

7. La phase intermédiaire

Description :

Prosper Ngoma présente les éléments de cette étape intermédiaire ; de février à fin avril. Daouda Koné précise ensuite que l'objectif est la mise en forme d'un plan de développement local pour Sikasso et son hinterland. Ce plan qui pourra être mis en œuvre par les acteurs locaux eux même d'abord avec l'appui de partenaires et aura pour ambition de résoudre un certain nombre de problèmes. Comment identifier les problèmes à résoudre ? Nous avons pour cela le document ECOLOC. Par ailleurs, nous allons interroger ce document et le compléter par nos propres réflexions et par le recours à des personnes ressources.

Pour Daouda Koné, la période intermédiaire repose d'abord sur la définition des objectifs. Il faut s'appuyer sur l'approfondissement des thèmes définis ici ensemble et mettre en place des groupes qui travailleront en symbiose. Il faudra faire « du porte-à-porte » pour toucher les opérateurs concernés

Sur cette base, il faut définir les actions à mener et fixer les modalités de mise en œuvre de ces actions.

Pour agir, il faut en avoir les moyens. Il faut définir et identifier les moyens de notre ambition. Si l'ambition est d'installer une plate-forme logistique de traitement des fruits et légumes au marché de Médine : il faudra construire des entrepôts et des systèmes d'assainissement ; qui va payer ? Il ne faut surtout pas penser que ces moyens viendront de l'extérieur.

Dans chaque action à mener, il faut préciser qui fait quoi ? Ce qui renvoie à nos objectifs. Qui sont les acteurs ? Il faudra aussi définir le « comment » et le « quand ». Le maire a dit que Sikasso doit être la capitale du Mali. Nous lui répondrons que nous ferons cela dans dix ans.

Une cellule de programmation va nous permettre d'assurer la mise en cohérence de nos dialogues, un autre défi sera l'articulation entre les groupes de concertation et la cellule de programmation.

Les participants ont été invités à s'inscrire dans des groupes de dialogues pour en constituer le noyau de départ. Ensuite, François Yatta est intervenu sur la cellule de programmation.

La cellule de programmation

François Yatta présente les tâches de la cellule : **Première tâche** : le suivi des groupes de dialogue organisés autour des thèmes qui ont été identifiés. La cellule va superviser l'élaboration de petits dossiers de base sur chacun des thèmes. Elle suivra les dialogues dans leur contenu. Elle définira avec Daouda Koné la nécessité de lancer de petites études complémentaires. **Deuxième tâche** : assurer la cohérence et l'enrichissement mutuel. Chaque groupe doit savoir en temps réel ce que tous les autres groupes disent. **Troisième tâche** : élaboration itérative du plan programme de développement local pour le transmettre au conseil municipal restreint. Le dialogue n'est pas une finalité. Cette tâche transversale consiste à envoyer au niveau de chaque groupe des compétences pour formuler les projets identifiés en termes financiers et spatiaux.

Le maire Mamadou Tangara insistera quant à lui sur le fait que la mise en place de cette cellule doit être sanctionnée par un acte municipal. Les dispositions réglementaires seront prises. Tous les acteurs soucieux de cet exercice ne doivent ménager aucun effort pour sa réussite. Sikasso a d'énormes potentialités. L'économie locale est un défi. L'objectif n'est pas de monter des projets pour aller chercher des financements. Il faut d'abord compter sur nos propres forces. Les acteurs doivent prendre conscience qu'il faut d'abord faire mieux pour, ensuite, faire éventuellement appel à des partenaires extérieurs.

8. Conclusion du maire Mamadou Tangara

Je remercie les participants qui ont permis de vérifier les potentialités de Sikasso et de son hinterland et, cette fois ci, de former des groupes de travail qui vont travailler dans la durée sur la relance de l'économie locale. L'économie locale c'est en fait l'effort de la population elle-même ; il faut s'aider soi-même avant de demander de l'aide. Notre développement est d'abord entre nos mains. Le conseil municipal appuiera activement ce grand projet. Sikasso a une position géographique telle qu'elle dispose d'avantages ; c'est une ville frontalière et un carrefour. Cette position peut lui amener les clés d'un développement plus rapide.

9. Observations

L'atelier de programmation s'est déroulée dans de bonnes conditions, cela à cause du fait que deux restitutions avec déjà eu lieu à Sikasso chacune avec un public différent. Il a bénéficié aussi de la forte mobilisation des personnes invitées qui étaient là le matin dès 8 h 00 les deux journées et ont assisté de bout en bout à la journée et demie de travaux. L'autorité avait, il est vrai, mis tout en œuvre pour cette organisation. Le maire a assisté à tous les travaux.

Dans sa composition, le public était d'une assez bonne représentativité. En effet il y avait une bonne représentation des opérateurs économiques, des élus aussi bien de la commune urbaine que de l'hinterland rural. Les services déconcentrés de l'État étaient aussi présents.

Ordre du jour de la journée du 8 février 2001

- 08H30 – 09H00 : Ouverture
- 09H00 – 10H00 : Tour de table des participants : nom, fonction, sensibilité personnelle, attentes, etc.
(Daouda Koné)
- 10H00 – 10H15 : Rappel des principales étapes de la phase de dialogue
(François Yatta)
- 10H15 – 10H45 : Pause Café
- 10H45 – 11H45 : Présentation des principaux enseignements du diagnostic
Rappel du processus ECOLOC à Sikasso
Débats. (Daouda Koné)
- 11H45 – 12H45 : Groupes sur les thèmes du dialogue
Méthodologie et formation des groupes
(Prosper Ngoma)
- 12H45 – 13H00 : Présentation des règles du jeu pour le dialogue
(Daouda Koné)
- 13H00 – 14H00 : Pause Déjeuner
- 14H00-15H30 : Débats en groupes pour la détermination des thèmes
(Ngoma)
- 15H30-16H00 : Pause Café
- 16H00-17H00 : Mise en commun et détermination des thèmes du dialogue.
(Manchette)

Ordre du jour de la journée du 9 février 2001

- 08H30 – 09H00 : Présentation des thèmes retenus
Marie-Thérèse Manchotte
- 09H00 – 10H15 : Présentation et débat sur l'étape intermédiaire
Daouda Koné et Ngoma
Méthode de travail, acteurs clés, questions à débattre, etc.
- 10H15 – 10H45 : Pause Café et inscription pour les dialogues
- 10H45 – 11H15 : Cellule de programmation
F. Yatta, M. le Maire
- 11H15 – 11H30 : Conclusion
M. le Maire de Sikasso
- A partir de 12H00 : Pause Déjeuner

Annexe 2 : Compte rendu des travaux des groupes de concertation

I. Financement du développement local -- Sikasso

1.1. Objectif à long terme

Sikasso veut devenir, à l'horizon d'une décennie, une ville proposant des services de niveau suffisant pour le développement des activités urbaines et qui soient aptes aussi à satisfaire les besoins en prestations que lui adresse son hinterland. Cette ambition devra faire de Sikasso un espace avec un niveau de service et équipement au service de l'économie populaire qui restera largement majoritaire ; au service du secteur agro-alimentaire du cercle et de la région. Pour cela, Sikasso veut compte tenu de son potentiel de génération de ressources, atteindre un budget ordinaire d'au moins 3 milliards de francs CFA.

Pour cela, les taxes sur l'économie locales doivent être portées à au moins 3% du Produit Local Brut et les taxes sur le foncier privé à au moins 3% de la valeur de ce dernier. Il faudrait aussi que par des actions et actes permanents, la gestion communale donnent des gages de son sérieux et équité.

1.2. Objectifs stratégiques

En 1996-1997, les taxes et impôts locaux et les taxes de prestation de service de la municipalité de Sikasso, soit 121 millions de FCFA, ne représentaient que 1 300 FCFA par habitant et par an, ou encore quelque 0,3% de la valeur ajoutée des activités de la ville. A lui seul, l'entretien correct du patrimoine communal existant - évalué à plus de 5 milliards de FCFA et pourtant notablement insuffisant - exigerait une dépense annuelle au moins égale au total des recettes ordinaires. Les objectifs stratégiques à moyen terme suivants :

- Restaurer la citoyenneté par la restauration de la confiance entre les administrés et la commune ;
- Réfléchir à une répartition des tâches plus efficace entre la commune, les opérateurs privés, les associations, les quartiers, etc.,
- Engager un processus d'amélioration régulière du financement du développement local par une meilleure mobilisation des ressources.

1.3. Que peuvent faire les acteurs locaux à court terme ?

Engager un dialogue entre les différentes catégories d'opérateurs, particulièrement du secteur informel, et la mairie sur le thème : « pour nous, opérateurs économiques, la ville est notre cadre de vie mais aussi de travail ; améliorer le cadre de vie c'est aussi améliorer le cadre de travail ; la commune peut-elle s'engager à développer une politique d'investissements et d'entretien de la ville plus soucieuse des priorités des secteurs d'activités économiques urbaines ? Ce qui suppose :

- faire appel à des opérateurs locaux, à hauteur d'un pourcentage du budget à négocier ? » ;

- réaliser dans le quartier ou au profit d'une catégorie d'opérateurs particulière des réalisations à hauteur de 75% du montant des taxes perçues sur ces citoyens ?
- engager une année de « test » au cours de laquelle la municipalité dépensera effectivement une partie de son budget de cette manière, ceci, sans demander d'effort fiscal supplémentaire particulier. A échéance de cette année test ; nouvelle réunion de concertation ; compte-rendu et analyse critique ; nouveaux engagements, cette fois-ci mutuelle ; etc.

1.4. Activités des groupes

Le groupe a organisé plusieurs rencontres dans les quartiers et avec des opérateurs économiques pour échanger sur la question du financement. Les rencontres ont eu lieu avec les habitants de deux quartiers : Kaboïla 2 et Wayerma 2 ainsi qu'avec une délégation de la chambre de commerce conduite par son président. De la rencontre avec les habitants des quartiers il est ressorti le fait que tous déplorent le manque de présence des élus sur le terrain. Elles trouvent ne pas être suffisamment impliquées dans la gestion des affaires de la commune. Il apparaît l'existence d'une crise de confiance entre élus et populations. Cette crise de confiance ajoutée aux dysfonctionnements de relais liés à l'absence de chefs de quartiers investis dans certains (celui de Wayerma 2 par exemple) aggrave la situation de mobilisation des habitants pour la chose communale.

Les discussions ont porté également sur les infrastructures, équipements et services publics de quartier. Il a été convenu avec les populations de ces quartiers, que les membres du groupe feraient de l'intermédiation et s'attelleraient à réunir élus et populations concernés pour débattre de ces questions ayant trait à la réalisation d'équipements de quartiers.

Les débats ont aussi porté sur l'élaboration de stratégies à adopter pour la mobilisation des ressources de financement du développement local. Ces stratégies sont axées autour de la mairie qui renforce son rôle d'explicitation de la fiscalité auprès des populations.

1.5. Projets de Financement du développement

Le projet élaboré est axé autour d'une stratégie de recouvrement des taxes et impôts par la privatisation d'un certain nombre de services de la Mairie tel que l'entretien des marchés, des gares routières et des rues bitumées, les curages des caniveaux et le recouvrement des taxes de marché et de sortie.

Réalisation d'un marché

Promoteur :	Les populations de Wayerma II
Appui technique :	Les services techniques de la Mairie de Sikasso, Chambre de Commerce et d'Agriculture.
Description du projet :	<ul style="list-style-type: none">- Un marché de 1044 hangars de 4m²- 172 boutiques de 9m²- Équipement : toilettes, latrines, adduction d'eau.
Retombées :	<p><u>Pour les promoteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Amélioration des conditions de travail du secteur informel du quartier ;- Développement du quartier. <p><u>Pour la Commune :</u> source de revenus complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none">- Décongestion des marchés centraux- Création de pool de développement- Assainissement du cadre de vie
Coût :	Devis estimatif de 70 millions
Financement :	<ul style="list-style-type: none">- Population et partenaires extérieurs : Mairie, ONG, promoteur privé- Négociation du financement en cours entre la Mairie, les opérateurs économiques et les populations- Recherche de partenaires financiers : ONG et autres.

II. Développement des infrastructures Sikasso

2.1. Objectifs à long terme

L'objectif à long terme est la mise à niveau de la ville de Sikasso en termes d'infrastructures pour assurer le développement harmonieux et équilibré de Sikasso et son hinterland. A l'exemple de l'électricité, la carence de certaines infrastructures constitue un véritable obstacle au développement de la complémentarité entre milieu urbain et milieu rural.

2.2. Objectifs stratégiques

Le niveau de développement de l'environnement infrastructurel de la ville afin de maximiser le potentiel économique de la ville de Sikasso en relation avec son hinterland. Les objectifs stratégiques sont :

- le relèvement du niveau et de la qualité des infrastructures dans le domaine de l'assainissement ;
- l'accélération de l'électrification en tenant compte des activités artisanales et industrielles et des quartiers pauvres,
- la multiplication des écoles spécialisées susceptibles d'accueillir le plus grand nombre possible d'enfants en âge de scolarisation ;

2.3. Que peuvent faire les acteurs locaux ?

Dans la plupart des cas, le développement des infrastructures relève de ce que les acteurs locaux appellent du « domaine du plaidoyer ». Aussi bien pour l'électricité que pour la santé, ou l'éducation, les niveaux de prises en charge de ces énormes investissements sont tels que ni les populations et encore moins la commune ne peut y faire face.

La stratégie envisagée par les acteurs locaux est celle du plaidoyer et du lobbying auprès des autorités nationales, des agences de coopération et des organisations d'intégration pour faire le point de ces contributions à la résolution de ces blocages.

2.4. Activités du groupe

Le groupe a été présent dans toutes les rencontres et débats sur les questions d'assainissement de la ville. En effet à cause de l'organisation à Sikasso de la CAN 2002, l'assainissement a été le thème majeur de la ville en juin - juillet des débats et actions communaux. L'objectif était d'initier diverses rencontres pour la mobilisation des populations et des différentes structures communales.

Les rencontres qui ont eu lieu ont réuni les autorités communales, les structures communautaires impliquées dans l'assainissement. Au total les séances de travail ont permis de discuter de la question avec 16 GIE et 26 associations féminines intervenant dans différents secteurs de la ville. Il y a eu aussi des rencontres avec des représentants de la jeunesse.

Les jeunes ont développé sur la question de l'assainissement leur vision de la ville de Sikasso pour l'avenir. Ils veulent une ville propre et embellie. Les autres ont discuté plus concrètement de la gestion des ordures ménagères et du curage des caniveaux. La question de l'organisation, sur le terrain, de l'enlèvement des ordures a été abordée. Au cours des discussions, un groupe de 12 GIE présents membres de la COTAPE ont suggéré l'appui des services techniques pour l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement.

Les échanges ont fait apparaître un certain nombre de difficultés parmi lesquelles : la faiblesse en équipements de travail des structures d'intervention, la non-identification par tous des dépôts autorisés, leur faible nombre et mauvaise répartition dans la ville, etc. Une autre question abordée, a été celle des équipements marchands. Le principal thème débattu a été celui de la nature de leur mode de gestion. Une fois leurs insuffisances et mauvais état constatés, l'idée générale qui s'est dessinée a été celle d'un désengagement de la commune de toute gestion directe. Là aussi les diverses rencontres ont enregistré la forte demande de la part des structures présentes d'une plus grande présence de la commune et ont souligné l'intérêt à l'institutionnalisation de telles rencontres.

2.5. Projets d'infrastructure

Deux projets ont été élaborés et ont trait à l'environnement infrastructurel de la ville. Il s'agit d'un terminal container et de l'aménagement de deux cours d'eau.

a) Terminal container

Promoteur :	Mairie de Sikasso
Appui technique :	Equipe du projet
Lieu	Sikasso
Description du projet :	<ul style="list-style-type: none"> – Superficie 10 ha dont 2 dallés – Equipement engin de manutention : terminal container pour le développement, la sécurisation du transport coton, fruits et légumes pour l'export.
Retombées :	<p><u>Pour le promoteur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Source de revenus pour la commune – Création d'emploi.
Coût :	300 000 000 FCFA
Financement :	A rechercher par les Autorités.
Etat de négociation du projet :	En cours.

b) Aménagement des deux cours d'eau qui traversent la ville (le Lotio et le Kotorni)

<i>Promoteur :</i>	Mairie de Sikasso
<i>Appui technique :</i>	Equipement de la Mairie, les TP et la DRAMR/DRUC-DRACPN-DRAER-IER.
<i>Lieu :</i>	De la source en amont de la ville à la sortie de la ville.
<i>Description du projet :</i>	Il s'agit de domestiquer ces cours d'eau de manière à les rendre moins dangereux pendant la saison des pluies et utiles le plus longtemps possible pour l'usage domestique et le jardinage. L'aménagement consistera à sécuriser les berges, à construire des passerelles cyclables et une digue de traversée et les ouvrages afférents, un pont est à construire.
<i>Retombées pour le promoteur :</i>	Assainissement de la ville, ces deux cours d'eau constituent le principal système de drainage des eaux de pluie de la ville de Sikasso. Impact socioculturel (les deux cours d'eau sont un mythe dans la culture locale), désenclavement des quartiers riverains, fluidité de la circulation, décongestionnement du centre ville.
<i>Coût :</i>	2 500 000 000 F CFA
<i>Financement :</i>	Mairie de Sikasso et partenaires
<i>Etat de négociation du projet :</i>	Recherche de partenaires

III. Développement du secteur agro-sylvo-pastoral Sikasso

3.1. Objectif à long terme

Sikasso veut devenir à l'horizon d'une génération un pôle agro-alimentaire du Mali et à vocation d'exportation. Cette ambition est justifiée par le fait que la zone dispose de potentialités naturelles très importantes et notamment d'importantes ressources en eau souterraine. Elle est aujourd'hui la première région du Mali de production de fruits, de légumes et de pommes de terre. En plus de cela les effets d'entraînement du coton ont permis une sorte de révolution agricole par une articulation de l'élevage (permettant la culture attelée avec ses effets sur les rendements) d'une production céréalière assez importante à la locomotive coton. Cette ambition devrait se traduire par une meilleure exploitation des potentialités dans un souci de protection et de conservation de la nature

3.2. Objectifs stratégiques

Il est nécessaire de définir un nombre limité d'objectifs stratégiques fondés, dans un premier temps sur les suggestions issues de l'étude ECOLOC. Les acteurs suggèrent de faire de Sikasso un centre majeur de production, de transformation et d'exportation de la pomme de terre, des fruits et légumes et de la viande bovine.

Aujourd'hui, la production agro-pastorale est mal valorisée : la filière des fruits et légumes reste méconnue et très peu organisée, une grande partie de la production est perdue chaque année (50% pour les mangues) ; les animaux sont essentiellement exportés sur pied. Faute de pistes toujours praticables, de moyens de transport et d'installation de stockage adaptés, la commercialisation s'effectue dans l'urgence, interdisant toute régulation du marché. Les opérateurs locaux ne maîtrisent pas les circuits et sur plusieurs créneaux, la majorité des commerçants et exportateurs est étrangère à la zone, voire au Mali. Nombre de productions régionales sont concurrencées sur les marchés régionaux par des importations de pays producteurs développés. Deux objectifs stratégiques :

- poursuivre l'aménagement de l'arrière-pays de Sikasso pour faciliter la collecte et le regroupement de la production agro-pastorale locale, en vue de sa transformation ou de son conditionnement pour la vente au loin.
- Aménager pistes rurales et marchés de l'arrière-pays parallèlement à l'amélioration des infrastructures et équipements urbains.

3.3. Que peuvent faire les opérateurs locaux à court terme ?

Dans un premier temps, il apparaît qu'aucune action particulière sera nécessaire en direction du monde rural qui produit déjà beaucoup de pommes de terre et de Fruits et légumes. Mais :

- La mise en place de structures pour les différentes productions avec pour objectifs les mêmes résultats en terme de rendements, de qualité.
- Assurer le maintien du rythme d'amélioration des rendements des différentes productions ce qui accentuerait la polyvalence de la région.

IV. Activités des groupes

Le groupe qui jusque là n'avait pas eu de concertation avec les acteurs extérieurs s'était fixé un cahier de charge précis à ce sujet. Le groupe par ces rencontres viserait deux objectifs, à savoir : une information sur le processus de dialogue et l'amorce de la discussion sur le document zéro sorti des travaux antérieurs du groupe. Un agenda de rencontres avec les ONG et organismes techniques d'appui au secteur, et les représentants des opérateurs (associations, coopératives) a été établi.

Ainsi des rencontres ont eu lieu avec les ONG et organismes d'appui, le « projet de gestion durable » initié depuis 1992 par la CMDT, le CAE (centre agro-entreprise) qui est un projet important de la coopération Etatsunienne qui intervient dans le développement des filières agricoles. Une deuxième série de deuxième rencontre a réuni le groupe et les représentants des opérateurs producteurs présents en ville.

Deux membres du groupe ont effectué une mission à Kadiolo. La rencontre avec les opérateurs producteurs de cette partie de l'hinterland a eu un caractère d'information et de présentation du processus et de ses premiers résultats.

V. Projets de développement du secteur agro-sylvo-pastoral

Deux projets ont été développés par le groupe ; l'agriculture biologique et des schémas d'aménagement du territoire de 28 villages.

Développement de l'agriculture biologique

Création d'une mangueraie et d'une bananeraie BIOLOGIQUE
(Certification « bio » par ECOCERT international)

Promoteur : Interagro et partenaires

Lieu : Sur les bords de la Bagoué (dans l'hinterland de Sikasso)

Appui technique : DRAMR

Retombées :

Pour le promoteur :

- Création et augmentation de revenu ;
- Renforcement du partenariat entre Interagro et les producteurs
- Lutte contre la désertification et aménagement du territoire

Pour la Commune et population locale :

- Création d'emplois et source de revenu

Coût estimatif : 860 000 000 F CFA

Etat de négociation du projet : Recherche de partenaire.

Promoteur :	Mairie de Sikasso.
Appui technique :	DRAMR et DRCN/Conseil Cercle - DRAER – DRUC.
Description :	Schéma d'aménagement et plan pour définir les espaces pastoraux sylvicoles et agricoles.
Retombées :	Meilleure connaissance de l'espace communal et prévention des conflits entre les utilisateurs.
Coût du projet :	A déterminer.
Financement :	A rechercher par la commune. – Programme PNUD/FEM de micro-financement.
Etat de négociation de financement :	Constitution du dossier de demande de financement.

VI. Organisation du secteur informel Sikasso

6.1. Objectifs à long terme

Sikasso veut devenir, à l'horizon d'une décennie, une ville qui aura réconcilié le secteur informel avec les autres composantes de l'activité économique. Une ville qui fait d'une de ses priorités l'amélioration du cadre de développement de ce secteur car il en a compris et évalué toutes les implications du développement. Cette ambition devra faire de Sikasso un espace avec un niveau de services et équipements au service de l'économie populaire qui restera largement majoritaire.

Pour cela, les acteurs du secteur doivent être considérés comme des acteurs à part entière et surtout reconnus. Ils devront donc bénéficier de la meilleure des attentions

6.2. Objectifs stratégiques

L'économie urbaine de Sikasso est centrée équitablement sur le moderne et l'Informel. L'activité de la ville repose pour une très large part sur le secteur dit "informel", qui occupe 31.000 des 33.000 personnes actives résidentes alors que l'emploi "moderne" occupe moins de 2000 actifs

Depuis quelques années les groupes du secteur informel tentent de s'organiser pour défendre leurs intérêts ou améliorer les conditions d'exercice de leurs activités. Cela s'est traduit par la réactivation d'associations catégorielles (tailleurs, menuisiers...) et la mise en place d'une coordination régionale des artisans de Sikasso. Atteindre l'objectif à long terme suppose, de notre point de vue, de se fixer dans un premier temps les objectifs stratégiques à moyen terme suivants :

- Instaurer le dialogue entre le secteur et les différents pouvoirs locaux et centraux.
- Réfléchir, le secteur informel étant une réalité, à la manière d'éviter d'en faire un frein au développement ;
- Engager une politique de plus grande implication du secteur dans le développement local.

6.3. Que peuvent faire les acteurs locaux à court terme ?

Engager un dialogue entre les différentes catégories d'opérateurs, particulièrement du secteur informel, et la mairie sur le thème : « Pour nous, opérateurs économiques, la ville est notre cadre de vie mais aussi de travail ; améliorer le cadre de vie c'est aussi améliorer le cadre de travail ; la commune peut-elle s'engager à développer une politique d'investissements et d'entretien de la ville plus soucieuse des priorités des secteurs d'activités économiques ?

Les artisans, au travers de leur coordination régionale, pourraient réunir différents partenaires autour du projet d'implantation d'un village artisanal et touristique. Eux, artisans, en échange d'un soutien de la municipalité et de différents bailleurs pour l'acquisition de terrains, de fonds pour l'achat des matériaux, réuniraient leurs corporations pour l'ouvrage. Ils pourraient s'investir dans l'animation des chambres de métiers qui sont entrain d'être installées pour le secteur de l'artisanat. Agir pour que, même si elle reste membres de la CCIM, les PME et PMI puissent faire valoir leur spécificité et obtenir des mesures de soutien à leur développement qui demandent des actions pas nécessairement les mêmes que celles dont le commerce a besoin.

6.4. Activités du groupe

Les animateurs du groupe ont travaillé à l'organisation d'une assemblée générale des responsables de toutes les associations membres de l'union des associations des artisans de Sikasso. Ils ont aussi effectué une mission auprès des artisans de Kadiolo.

Au cours de l'assemblée générale, trois questions ont été discutées à savoir : la pertinence de la réalisation d'un village artisanal, l'organisation de foires artisanales dont la première pourrait se tenir au moment du forum, les formations de recyclage et de perfectionnement. Des échanges ont aussi eu lieu sur le projet architectural du village. Il a été donné mandat au président de prendre contact avec un bureau d'études et les services d'urbanisme pour la réalisation d'une esquisse sommaire.

Les participants ont ensuite procéder à l'identification des partenaires d'un tel projet et de ce qui peut être le rôle de chacun. Ces partenaires sont : les artisans eux-mêmes, la commune, les instances locales du pouvoir décentralisé, l'état au travers du ministère de tutelle, les partenaires au développement, les institutions financières (banque, caisse de crédit et d'épargne).

La mission sur Kadiolo a été l'occasion de faire le compte rendu de cette assemblée et aussi avec les artisans de cette localité de valider ce qui a été arrêté.

6.5. Projets du groupe

Le principal projet de groupe retenu est le village artisanal de la ville. Le projet a été élaboré en étroite collaboration avec l'ensemble des artisans de la région.

Village artisanal et touristique

Promoteur :	Coordination Régionale des Artisans de Sikasso (CRASKO), BP 164, Tél : 620 523
Appui technique :	La Mairie, le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, le Réseau d'Animation et de Conseils (GTZ) et d'autres partenaires, MATCL, AFD.
Description du projet :	
Lieu :	Sikasso ville (l'emplacement sera précisé par la Mairie). Ce village sera réalisé sur une superficie de 3 ha et comportera des ateliers, des salles d'exposition, des centres de formation, une salle de loisir, une salle de conférence, un restaurant, un complexe sportif, un musée d'exposition d'objets anciens, l'équipement en outillage collectif, magasin central d'approvisionnement en matières premières des artisans, implantation d'une caisse d'épargne et de crédit, un bâtiment administratif pour la gestion du village.
Retombées :	Pour la Mairie : <ul style="list-style-type: none">- Création d'emplois ;- Ressources fiscales complémentaires
Financement :	Apport de la Coordination (évaluation de la main d'œuvre non qualifiée 10 %) et partenaires 90 % à rechercher (Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, partenaires financiers, FAFPA, GTZ, MATCL.
Coût prévisionnel :	373.581.280 FCFA
Etat de négociation du projet :	En cours avec la Mairie et le service des domaines.